



Liste d'union EFA-CGC, CFTC-MAE et SNISPV
C/O DGAL - 251 rue de Vaugirard - 75732 Paris cedex 15
www.lesitedutrefle.wordpress.com - alliancedutrefle@agriculture.gouv.fr

Réf : GVP/AP/Tr_2018_1

Monsieur Stéphane TRAVERT
Ministre de l'agriculture et de l'alimentation
78, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 10 janvier 2018

Monsieur le Ministre,

Le décret n° 2017-1845 du 29 décembre 2017, relatif à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au préfet, comporte des éléments qui vont impacter les missions des personnels des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et des directions départementales interministérielles.

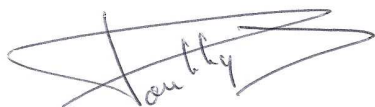
Cette expérimentation concerne notamment les agents de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté qui viennent déjà de subir une réforme territoriale dont les impacts directs et indirects ne sont pas encore totalement maîtrisés puisque l'organisation définitive ne sera arrêtée qu'à la fin de cette année 2018.

Il apparaît que la décision qui vient d'être prise, sans que les instances de dialogue social n'en aient été informées, est de nature à susciter de nouvelles inquiétudes. En effet les agents de notre ministère vont devoir gérer des tâches supplémentaires : recevoir des demandes de dérogation, les analyser avec l'aide de l'administration centrale, motiver le cas échéant les dérogations accordées sans oublier le traitement des contentieux liés à ces dérogations.

En conséquence, l'Alliance du Trèfle vous demande de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour du prochain comité technique ministériel, comme à celui du prochain CHSCT ministériel, un point sur les conditions d'application et les impacts de ce décret qui modifie de manière substantielle le cadre réglementaire de la mise en œuvre des politiques publiques portées par notre ministère.

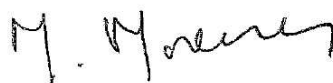
Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre très haute considération.

Pour EFA-CGC



Gilles VAN PETEGHEM
Secrétaire général EFA-CGC

Pour la CFTC-MAE



Michel MOREAU
Président CFTC-MAE

Pour le SNISPV



Olivier LAPÔTRE
Président SNISPV